

CONDITIONS GÉNÉRALES

(*Contrat de prestation de services – Version actualisée et en vigueur au 1er janvier 2025*)

Coordinnées du Prestataire

AYOO YOGA (exploité par Madame Nora GUILLEAUME)

rue du Vallon 81 – 4031 Angleur

Numéro d'entreprise : 606 911 479

IBAN CBC : BE 43 5373 2052 7048 01

Téléphone : 0468/38 77 27

Adresse e-mail : noraguilleaume@gmail.com

Site internet : <https://ayoo.yoga>

Page Facebook : AYOO YOGA

Pour toute question relative à l'exécution des Services, le Client peut contacter le Prestataire par les canaux mis à disposition (téléphone, e-mail, etc.).

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes **Conditions Générales** (C.G.) régissent, **sans restriction ni réserve**, l'accès et l'utilisation des prestations (ci-après « Services ») proposées par **AYOO YOGA** (ci-après « le Prestataire ») à toute personne physique agissant à des fins **n'entrant pas dans le champ de son activité professionnelle** (ci-après « le Client » ou « les Clients »).

Le Prestataire a pour activité principale **l'enseignement du Yoga** et de pratiques associées (Yin, Hatha, Pilates, Fly, etc.) **en présentiel ou à distance**.

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités selon lesquelles le Prestataire fournit au Client, à sa demande, via son site internet <https://ayoo.yoga>, par contact direct ou via un support papier, les Services susmentionnés.

Seules les C.G. en vigueur au jour de la **validation de la commande** sont applicables. Toute commande ou réservation de Services implique **l'acceptation pleine et entière** des présentes C.G.

ARTICLE 2 – RÉSERVATION DES COURS

1. Réservation obligatoire via l'application

- Les séances (cours, ateliers, etc.) doivent être réservées **exclusivement** via l'application « **Ayoo yoga** ».
- Le Client doit effectuer sa réservation **au minimum 2 heures avant** le début du cours.
- Les réservations par téléphone, e-mail ou en direct **ne sont pas prises en compte**.

2. Annulation d'une séance

- Toute réservation doit être **annulée** via l'application « **Ayoo yoga** » **24 heures au plus tard** avant le début de la séance.
- À défaut d'annuler dans ce délai, et hors cas de force majeure exceptionnelle (certificat médical ou tout autre justificatif), **la séance sera comptabilisée**.
- Cette disposition vise à **libérer la place** pour un(e) autre participant(e).

3. Confirmation de réservation

- Le Client reçoit la **confirmation** de sa réservation via l'application (et/ou un e-mail automatique).
 - Les données enregistrées dans le système informatique du Prestataire **constituent la preuve** des transactions conclues avec le Client.
-

ARTICLE 3 – TARIFS APPLICABLES

Les Services sont fournis aux **tarifs en vigueur** au jour de la passation de la commande.

Une **facture** est établie à chaque paiement et est mise à disposition sur l'espace personnel du Client dans l'application.

A. Abonnement Yin, Pilates, Hatha

- **15 €** : 1 cours (valable 1 jour)
- **75 €** : 5 cours (valable 5 mois)
- **135 €** : 10 cours (valable 12 mois)
- **255 €** : 20 cours (valable 12 mois)

B. Participation illimitée à tous les cours

- **125 €** : 1 mois
- **300 €** : 3 mois
- **85 € /mois** pendant 9 mois

C. Abonnement Fly

- **20 €** : 1 cours
- **80 €** : 5 cours (valable 5 mois)
- **160 €** : 10 cours (valable 12 mois)
- **280 €** : 20 cours (valable 12 mois)

D. Cours individuel

- **60 €** : par cours

E. Abonnements combinés

- **Abonnement Yin, Pilates, Hatha + Abonnement Fly = -10 %**

L'abonnement visé au point A ne donne pas accès aux séances du fly.

ARTICLE 4 – CONTRATS CONCLUS À DISTANCE – DROIT DE RÉTRACTATION

En Belgique, la législation relative aux **contrats conclus à distance** est prévue par l'**article VI.49 du Code de droit économique**. Le Client dispose d'un **délai de 14 jours** pour exercer son droit de rétractation, sauf si l'exécution des prestations a débuté avant la fin de ce délai, **avec l'accord exprès du Client**.

En cas d'exercice du droit de rétractation, **seul le prix des Services commandés** sera remboursé, dans un délai de **14 jours**.

ARTICLE 5 – MODALITÉS D'ABONNEMENT

1. Séance d'essai et accord préalable

- Le Client **ne peut souscrire un abonnement** qu'après avoir réalisé une séance d'essai auprès de Madame Nora GUILLEAUME **et obtenu son accord**.
- Cette séance d'essai permet de s'assurer que la pratique convient au Client et qu'il n'existe pas de contre-indication.

2. Nature de l'abonnement

- L'abonnement est **nominatif, non cessible et non remboursable**.
- Le Client reconnaît avoir pris connaissance des différents types d'abonnements et de leur **durée de validité** avant la souscription.

3. Réservation obligatoire

- Même après souscription d'un abonnement, **chaque séance** doit être réservée via l'application (voir Article 2).
 - Le Prestataire **n'est pas responsable** si le Client ne réserve pas à temps.
-

ARTICLE 6 – MODALITÉS DE RÈGLEMENT

1. Validation du paiement

- Le Prestataire **n'est pas tenu de fournir** les Services tant que le paiement **n'a pas été validé** (confirmation de l'encaissement).

2. Prise d'effet du contrat et droit d'annuler pour défaut de paiement

- Le **contrat ne sera effectif qu'une fois le paiement intégral reçu** par AYOO YOGA.
 - En cas de **défaut de paiement** ou d'absence de règlement dans un délai raisonnable, AYOO YOGA **se réserve le droit** d'annuler la commande ou le contrat sans préavis.
-

ARTICLE 7 – ANNULATION DES SERVICES COMMANDÉS PAR LE PRESTATAIRE

Le Prestataire se réserve le droit d'annuler un Service **si le nombre d'inscrits n'est pas suffisant**. Dans ce cas :

- Un **remboursement** (partiel ou total) peut être effectué au **prorata** de l'inexécution.
 - Le Prestataire peut proposer un **cours de substitution** ou un remplaçant.
 - À défaut de pouvoir l'organiser dans des délais raisonnables, **le cours** peut être **supprimé définitivement**.
-

ARTICLE 8 – ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Le Client déclare sur l'honneur :

- **ne souffrir d'aucune pathologie ou blessure** l'empêchant de pratiquer les activités proposées,
 - être conscient que les disciplines enseignées (Yoga, Pilates, Fly, etc.) **comportent des risques** qu'il accepte expressément.
-

ARTICLE 9 – MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Le Prestataire fournit les Services **en présentiel au sein de ses locaux** (rue du Vallon 81, 4031 Angleur) ou à distance via l'application numérique renseignée par AYOO YOGA.

Il n'y a pas de cours :

- **à la Toussaint,**
- **pendant les vacances de Noël,**
- **au Carnaval,**
- **à Pâques,**
- **ni durant les autres vacances scolaires.**

Les horaires figurent sur le **planning** disponible via l'application « Ayoo yoga », sur le site internet <https://ayoo.yoga> ou par affichage dans les locaux.

ARTICLE 10 – SOUS-TRAITANCE

Le Client autorise expressément le Prestataire à **sous-traiter** tout ou partie des Services à un tiers, dans le respect du RGPD et des garanties de confidentialité nécessaires.

ARTICLE 11 – ACTUALISATION DES SERVICES

Le Prestataire se réserve le droit de **modifier à tout moment** la nature ou la composition de l'offre (ajout, suppression de cours, évolution technique) **sans qu'aucune indemnité** ne puisse être réclamée.

ARTICLE 12 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le Prestataire détient l'**ensemble des droits de propriété intellectuelle** afférents à ses supports et contenus (cours, formations, etc.). Toute reproduction, imitation ou diffusion, **sans autorisation écrite et préalable**, est strictement interdite.

Toute infraction à la présente clause peut donner lieu à une **indemnité forfaitaire de 10 000 €** (dix mille euros), **sans préjudice** de dommages-intérêts complémentaires.

ARTICLE 13 – GARANTIES

Le Prestataire garantit être titulaire de l'**ensemble des droits de propriété intellectuelle** pour proposer ses Services et qu'ils **ne portent pas atteinte** aux droits de tiers.

ARTICLE 14 – RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR

Les participants **acceptent** le **règlement d'ordre intérieur** du centre AYOO YOGA, consultable sur place ou transmis avec les présentes Conditions Générales.

En cas de **non-respect** de ce règlement, le Prestataire pourra **mettre un terme** à l'abonnement ou **refuser l'accès** aux séances sans indemnités.

ARTICLE 15 – FORCE MAJEURE

Conformément au **nouveau Code civil belge** (Livre 5, Titre 7, sous-titre 1, art. 5.77 et suivants), les parties **ne sauraient être tenues responsables** de tout manquement consécutif à un **cas de force majeure**.

Si la force majeure **excède 30 jours**, chacune des Parties pourra **résilier le contrat de plein droit**.

ARTICLE 16 – EXCEPTION D'INEXÉCUTION

Conformément au **nouveau Code civil belge** (Livre 5, Titre 7, sous-titre 1, art. 5.82 et suivants), chaque partie peut **refuser d'exécuter** son obligation tant que l'autre n'exécute pas la sienne, si ce manquement est **suffisamment grave** ou si l'échéance est imminente et que l'on peut raisonnablement craindre une inexécution de l'autre partie.

ARTICLE 17 – DOCUMENTS ANNEXES

Tous les documents annexés (planning, règlement, etc.) **font partie intégrante** des présentes C.G. et **forment un ensemble indivisible**.

ARTICLE 18 – ASSURANCE

1. Assurance du Prestataire

Le Prestataire informe le Client qu'il a souscrit une **assurance Responsabilité Civile Professionnelle** couvrant les dommages qu'il pourrait causer à des tiers et dont il serait directement responsable.

2. Obligation d'assurance pour les participants

Les participants sont **tenus de souscrire** une police d'assurance (individuelle ou autre) **les couvrant en cas de blessures** ou d'accident corporel survenant lors de la pratique des activités proposées.

ARTICLE 19 – DONNÉES PERSONNELLES

1. Collecte et finalités

Les données personnelles recueillies (**nom, prénom, adresse, date de naissance, téléphone et email**) via l'application « Ayoo yoga » ou tout autre support sont nécessaires à la **gestion des Services** et de la relation client.

2. Utilisation du numéro de téléphone et de l'email

- Le Client est informé et **accepte** que son **numéro de téléphone** puisse être utilisé pour lui **adresser des informations via WhatsApp** (modifications d'horaires, séminaires, voyages, événements, etc.).
- Son **adresse email** sera également utilisée pour **l'échange d'informations** dans le cadre du présent contrat (offres, modifications, informations pratiques, etc.).

3. Durée de conservation

Les données personnelles sont conservées **10 ans**, notamment en raison des règles relatives à la reddition des comptes, et ne sont transmises qu'à des tiers habilités ou soumis à une obligation de confidentialité.

4. Interdiction d'utilisation des données d'autrui

Il est **formellement interdit** aux participants d'utiliser les coordonnées personnelles des autres participants.

5. Droits sur les données

Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement et d'opposition, qu'il peut exercer en contactant le Prestataire. Il peut saisir l'autorité de protection des données en cas de réclamation.

ARTICLE 20 – DROIT APPLICABLE – LANGUE – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes C.G. et les opérations qui en découlent sont **soumises au droit belge**.

En cas de **litige non résolu à l'amiable**, les juridictions compétentes sont exclusivement celles de liege division liege. Le Client est informé de la possibilité de recourir à une **médiation** ou à tout mode **alternatif** de règlement des différends.

ARTICLE 21 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir reçu, **avant la conclusion du contrat**, de manière claire et compréhensible, toutes les informations requises (caractéristiques essentielles du Service, prix et frais annexes, etc.).

Le fait, pour toute personne physique, de réserver un Service via l'application « **Ayoo yoga** », via le site <https://ayoo.yoga> ou par tout autre moyen, emporte **adhésion** aux présentes Conditions Générales et **obligation de paiement**, ce qui est expressément reconnu par le Client.